



Detournement de fonds et abus de confiance

Par **VAL040564**, le **15/04/2008** à **12:23**

bonjour, j'ai besoin d'aide. Voilà mon ancien employeur a porté plainte contre moi pour détournement de fonds et abus de confiance. J'ai effectivement encaissé des chèques signés par lui. J'ai eu une première composition pénale car je l'ai remboursé pour Un chèque comme il me le demandait, puis il a porté plainte pur les autres chèques et ma composition pénale a été rejeté. C'était en Septembre 2007. On m'a dit que je passerai en jugement. La somme porte sur 21 000 €.

Je suis mamane d'un petit bout de 5 ans, j'ai une maison, un mari et un boulot.

Mon avocat m'a dit que le procès pouvait avoir lieu dans 1 ans comme dans 5 tout dépendait (tribunal d'Evry)

Qu'est ce que je risque ? Dans combien de temps ? Il m'a aussi dit que mon dossier n'étant pas important il pouvait très bien rester et ne jamais ressortir

SVP Aidez-Moi